



Municipalité de St-Sylvestre

## **AVIS PUBLIC**

---

### **Projet de règlement 153-2021 sur la rémunération et le traitement aux élus**

---

AVIS est, par la présente, donné par Marie-Lyne Rousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Sylvestre;

QU'à une séance régulière du conseil tenue le 6 décembre 2021 à 20h00 à la salle Lotbinière du centre multifonctionnel de St-Sylvestre situé au 435, rue Principale, St-Sylvestre, le projet de règlement suivant fut présenté et un avis de motion a été donné en vue de son adoption à une séance subséquente du conseil :

Projet de règlement 153-2021 sur la rémunération et au traitement des élus.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, au 423B, rue Principale.

Donné à St-Sylvestre, ce 22<sup>ième</sup> jour du mois de décembre 2021

---

*Marie-Lyne Rousseau*

Directrice générale et secrétaire-trésorière